



MICROFICHE N°

03937

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

REPUBLIC OF HAITI
MINISTRE DES AGRICULTURES
Direction des Services Agricoles
DIVISION DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Aide - Mémoire

GRANDES CULTURES

République Fédérale
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
Direction de la Production Agricole
MINISTÈRE DE LA VEGETATION AGRICOLE

Aide - Mémoire

GRANDES CULTURES

Publié par la
Direction de la Vulgarisation Agricole

Division de la Vulgarisation Agricole
30, Rue Alain Savary - TUNIS -
Tel. : 205.530 - 305.369

II - Fumure	28
1 - A la préparation du sol	28
2 - Au tallage	29
3 - A la montaison	29
III - Semis et variété	29
1 - Conservation des semences et traitements	29
2 - Préparation du lit de semence et arsis	29
3 - Dates de semis et variétés	29
Culture de la céréale deuxième paille	37
I - Préparation du sol	37
Après première paille.....	37
II - Fumure	37
1 - A la préparation du sol	37
2 - Au semis ou à la levée	38
3 - Au tallage	38
4 - A la montaison	38
III - Semis et variétés	38
Dates de semis et variétés	38
Culture des légumineuses à graines	43
I - Préparation du sol	43
1 - Après deuxième paille	43
2 - Après vesce-avoine	44
II - Fumure	44
A la préparation du sol	44
III - Semis	45
IV - Soins culturaux	45
Culture de la vesce-avoine	47
I - Préparation du sol	47
1 - Après première paille	47
2 - Après deuxième paille	47
II - Fumure	47
1 - A la préparation du sol	48
2 - Au tallage	48
III - Semis	48
IV - Récolte et rendements	48
Culture des engrais verts : Féverole	51
I - Préparation du sol	51
Après deuxième paille	51
II - Fumure	51
1 - A la préparation du sol	51
2 - Au semis ou à la levée	52
III - Semis	52
IV - Enfouissement	52

S O U M M A I R E

INTRODUCTION	1
Hauteur moyenne des pinces	2
PREMIERE PARTIE : GENERALITES	3
Le travail du sol	5
I - But	5
II - Les différents travaux de préparation du sol	5
1 - Le labour	5
2 - Les façons superficielles	6
Déchaumage	6
Enrichissements à sillons	7
Enrichissements au cultivateur	7
Herbage	7
Broyage	7
III - Succession des façons superficielles d'automne	7
La fumure	9
I - Fumure organique	9
1 - La matière organique des sols	9
2 - L'humus	9
3 - Bilan humique des sols	11
4 - Pratique de la fumure organique	12
II - Fumure minérale	15
Choix des engrais	15
Comment choisir une variété de céréale	15
Lutte contre les mauvaises herbes	15
I - Action des mauvaises herbes	15
II - Lutte culturale	16
III - Lutte chimique	16
IV - Lutte contre le foie avoine	17
V - Lutte contre le chiendent	17
VI - La paille broyée	18
Conclusions	18
Annexe : le réglage des pulvérisateurs pour le traitement au 2-4-D	18
Récolte et conservation des foinages	23
I - Le foinage	23
II - L'ensilage	25
DEUXIEME PARTIE : LES CULTURES	25
Culture de la céréale précède grille	27
I - Préparation du sol	27
1 - Types légumineux à graines	27
2 - Types annuels verts	27
3 - Types vertes-vertes	27

INTRODUCTION

Pour une superficie totale d'environ 16 millions d'hectares, la Tunisie compte 4,5 millions d'hectares de surfaces labourables. Parmi ces terres, environ 1,2 millions d'hectares sont consacrés à la culture des céréales ; celles-ci tiennent donc une place importante dans l'agriculture tunisienne.

Cinq techniques agricoles est consacré au rôle prépondérant qu'il doit jouer pour augmenter la production céréalière.

Celle-ci dépend de nombreux facteurs :

- le climat, sur lequel, en culture sèche, l'homme n'a aucune action ;
- le précédent culturel ;
- la préparation du sol ;
- le choix des variétés ;
- le semis (date, densité, etc.) ;
- la fertilisation ;
- la lutte contre les mauvaises herbes ;
- le stockage et la conservation des graines.

Le manuel a été rédigé par la Division de la Vulgarisation Agricole afin de permettre aux techniciens de l'agriculture et aux agriculteurs d'avoir en toute occasion, à portée de la main, un résumé des connaissances actuelles permettant d'obtenir les meilleurs rendements en culture céréalière.

Il faut cependant remarquer qu'il ne suffit pas d'appliquer quelques-uns de ces conseils pour réussir, mais il faut les appliquer tous et au bon moment. Une seule opération culturale mal faite ou pratiquée au mauvais moment annule les efforts qui ont été faits pour les autres.

Quantités moyennes des pluies en millimètres

Période 1901-1960
 Seul pour TUNIS (1901-1960) et ZAGHOUAN (1909-1960)
 Source : Service de la Météorologie Nationale

Stations	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année
Rizarte	112	79	56	44	24	13	4	7	14	70	92	119	653
Tunis-Cart	69	48	44	40	23	9	1	9	34	54	57	67	454
Séja	110	90	65	55	34	18	3	8	39	64	76	109	663
Fedjes	63	47	25	28	20	11	4	9	14	44	41	55	420
Tfhourouh	78	72	59	40	32	10	4	9	34	51	54	73	553
Jondeuba	68	51	49	47	34	17	1	10	32	48	45	67	473
La Haf	65	55	50	37	42	27	5	15	30	49	52	63	520
Faktar	56	52	52	39	43	30	12	20	44	42	48	58	503
Sombalia	71	57	46	32	22	12	7	10	27	68	60	64	490
Méjibia	64	52	38	28	17	6	1	4	30	64	68	69	444
Faïrouan	27	26	26	31	25	12	3	9	11	37	31	24	290
Ouzano	40	32	40	37	17	9	10	2	41	45	37	35	351
Sfas	21	17	29	18	12	3	1	2	24	24	30	17	209
Gafsa	17	13	21	17	11	3	2	3	14	17	18	14	156
Togour	11	0	14	11	5	1	0,2	2	1	12	14	10	99
Gebas	23	17	20	14	5	1	0,2	2	14	14	21	15	160
Nesrine	17	16	25	15	5	1	0,3	1	1	21	16	17	144

Note :

Une hauteur de pluie de 1 mm équivaut à un volume de 100 litres cubes à l'hectare.

Première Partie

GENERALITES

Le travail du sol

Le semail

Le choix des semences

La lutte contre les mauvaises herbes

Récolte et conservation des fourrages

TRAVAIL DU SOL

I - BUT

Donner au sol l'état le plus favorable à la germination des graines et à la croissance des plantes.

Le travail du sol

- ameublir la terre et la rendre plus meuble,
- briser certaines couches dures (souplesse de labour) et permet un meilleur enracinement,
- favorise l'infiltration de l'eau dans le sol,
- limite l'évaporation de l'eau du sol,
- permet d'enterrer le foin et les engrais,
- permet de lutter contre les mauvaises herbes.

II - LES DIFFÉRENTS TRAVAUX DE PRÉPARATION DU SOL

1 - Le labour

Il doit être fait quand la terre est de bonne "prise" (la terre ne doit ni coller aux instruments, ni être trop sèche).

Le sol doit être humide sur toute la profondeur que l'on désire retourner.

En sol trop sec le chargement est difficilement dans le terre. Il faut un tracteur puissant, l'œuvre est importante, le travail est irrégulier. Pour toutes ces raisons :

Il ne faut pas labourer entre Mai et Septembre

En sol trop mouillé, charges et tracteur ne peuvent pas travailler correctement. Le labour sera très irrégulier. On risque de former une couche de labour importante.

La profondeur du labour se mesure entre le niveau du sol en place (gabarot) et le fond de la raie :

labour léger	10 - 15 cm.
labour moyen	20 - 25 cm.
labour profond	30 - 40 cm.

Le labour profond à 40 cm présente des inconvénients, les couches stériles profondes non remuées en surface. Il n'a pas forcément une action positive sur les rendements. Son intérêt doit être soigneusement examiné dans chaque cas. Un travail au cultivateur lourd est souvent préférable.

Un bon labour présente des sillons droits, parallèles, une profondeur régulière, une surface sans trous ni bosses.

2 - les fauches superficielles

La déchaumure

- travaille le sol sur une faible profondeur : 10 à 15 cm ;
- entasse partiellement les chaumes ;
- entasse les graminées de mauvaises herbes qui permeront dès les premières pluies ;
- facilite l'infiltration des pluies de fin d'été ;
- facilite l'exécution des labours et des autres façons d'automne.

La déchaumure doit se faire immédiatement après la moisson.

En plaine on utilise un appareil à disque : déchaumure, charrue, cover-crop ou pulvériser.

Sur collines, on utilise dans tous les cas un cultivateur lourd (protection du sol contre l'érosion), le travail se fait en suivant les courbes de niveau.

Les engins à disque

- réalisent le labour et ont fait la préparation du sol avant semis,
- entassent les mauvaises herbes,
- enfouissent les résidus verts.

Ces appareils (pulvériser, cover-crop) ne doivent pas être utilisés en été,

ils laissent une terre meuble, sensible à l'érosion.

En automne il faut éviter de faire plusieurs recroisements à disques, car une terre trop soufflée est défavorable à la germination des graines.

Les recroisements au cultivateur

- travaillent le sol sans le retourner
- détruisent les mauvaises herbes.

Ces appareils (cultivateur, canadien, queue de cadon, sweep) peuvent être utilisés en été pour la destruction des mauvaises herbes.

Ce sont les seuls appareils que l'on doit employer pour travailler les terres en automne (lutte contre l'érosion)

Ils sont utilisés à l'automne, après un recroisement à disques, pour détruire les mauvaises herbes et parfaire l'émiettement superficiel du sol.

Le harceau

- brise les mottes,
- prépare le sol avant semis (lit de semence),
- détruit les plantules de mauvaises herbes dès leur levée (peu travaillé).

Le rouleau

- brise les mottes (cultipecker ou crosskill),
- tasse le sol et favorise le contact entre les graines et la terre,
- le rouleau ne sera utilisé que sur un sol sec ou bien ressuyé. Utilisé sur un sol trop humide, il provoque un tassement excessif de la couche superficielle et peut aussi gêner la levée des plantes et l'infiltration des eaux de pluie.

III - SUCCESSION DES FAÇONS SUPERFICIELLES D'AUTOMNE

Le sol ayant été travaillé immédiatement après la récolte (séchage après aération, labour après fourrage ou engrais vert) on procédera, en automne, aux façons suivantes :

1 - Passage au cultivateur (cultipecker) dès les premières pluies (si elles sont peu abondantes), mais sur sol bien ressuyé, pour faire germer les graines de mauvaises herbes ;

2 - 5 à 10 jours après, quand les mauvaises herbes germent, recroisement à disques ou à dents ; le 1er recroisement est effectué avec des appareils à

diques; les recroisements suivants sont toujours effectués avec des appareils à dents pour ne pas souffler le sol ;

3 - roulage et recroisements seront répétés si l'on dispose du temps nécessaire, de manière à détruire le maximum d'adventices ;

4 - herbage juste avant le semis pour préparer le lit de semences ;

5 - roulage (au cultipacker) après semis sur sol sec ou bien ressuyé.

LA HUMUS

1 - LA HUMUS ORGANIQUE

1 - La matière organique des sols

Elle se compose des débris végétaux plus ou moins décomposés (paille, racines, fèves...), des engrais verts, du fumier.

Elle est attaquée par des microbes contenus dans le sol. Ce phénomène est appelé humification. La matière organique est transformée en humus.

2 - L'humus

L'humus est un facteur très important de la fertilité des sols.

Un sol sans humus est un sol stérile.

Un sol riche contient 2 % d'humus, un sol appauvri en contient 1 %.

- Il agit sur les qualités physiques du sol (assouplit les sols lourds, donne du corps aux sols légers).
- Il agit sur les qualités chimiques du sol en permettant à la plante de mieux se nourrir.

L'humus est attaqué par d'autres microbes : c'est le phénomène de la minéralisation. Une certaine quantité d'humus est détruite chaque année.

En grande culture non irriguée, 1 % de l'humus contenu dans le sol est détruit chaque année.

3 - Bilan humique d'un sol

La quantité d'humus perdu chaque année est représentée sur le tableau suivant.

	Sol naturellement riche	Sol pauvre
Pourcentage d'humus dans le sol	1 %	2 %
Paix d'humus par hectare pour 0,75 m d'épaisseur de sol	50 t	100 t
Pourcentage de destruction (minéralisation)	1 %	1 %
Perte annuelle d'humus par hectare	500 kg	1 000 kg

Pour maintenir la fertilité du sol, il faut remplacer l'humus qui disparaît chaque année. L'humus sera remplacé par la décomposition, dans le sol, des matières organiques suivantes :

Matière organique	Humus produit à l'hectare selon les rendements
Engrais et résidus de céréales non pâturés, non brûlés	200 à 300 kg
Engrais et résidus de légumineuses	200 à 400 kg
Engrais et résidus de fourrages non pâturés,	300 à 650 kg
Engrais verts	400 à 600 kg

Les tableaux ci-dessus montrent que, selon la quantité d'humus par les résidus de récolte, dans tous les cas, le sol pauvre est déficient.

Humus nécessaire pour 100 t de paille - 100 t de paille = 1400 kg

	Perte d'humus	Substitution d'humus
100 t de paille	500 à 1 000 kg	200 à 500 kg
100 t de paille	500 à 1 000 kg	300 à 500 kg
Légumineuses	500 à 1 000 kg	200 à 400 kg
	1 500 à 3 000 kg	600 à 1 400 kg

soit une perte de 100 à 1 500 kg d'humus pour 100 t de paille

Billon huaique pour blé - fourrage - légumineuse

	Sorte d'humus	Substitution d'humus
Blé	500 à 1 000 kg	200 à 400 kg
Fourrage	500 à 1 000 kg	300 à 600 kg
Légumineuse	500 à 1 000 kg	200 à 400 kg
	1 500 à 3 000 kg	700 à 1 500 kg

soit une partie de 800 à 1 500 kg d'humus par arrosement

Les parties d'humus varient de 100 à 1 400 kg par arrosement.

Il faut les compenser en apportant du fumier :

1 000 kg de bon fumier apportent 100 kg d'humus.

Il faut donc apporter 10 à 20 t de bon fumier sous les 3 ans pour assurer l'équilibre humique des sols.

De plus, rappelons qu'une tonne de bon fumier apporté au sol l'équivalent de

23 kg d'azote, 23 %,
19 kg de super 16,
17 kg de sulfate de potasse.

A - Traitement de la culture arrosée

Les engrais de détail et les fèces de légumineuses seront enterrés immédiatement après le récolte (déchaumage).

Les engrais des fourrages seront enfouis immédiatement après la fenaison (labour).

Les engrais verts doivent être enterrés fin février, début Mars (après le labour).

Le foin est semé au printemps ou à l'automne et immédiatement incorporé au sol (labour).

Il est apporté au moment du labour de la vigne-avril (printemps), ou au labour, et ce à la fois, au moment du labour d'automne avant légumineuses.

II - LA NUTRITION MINÉRALE

Les plantes prennent leur nourriture dans l'air et dans le sol. Elles respirent, elles consomment de l'eau, elles absorbent les éléments minéraux contenus dans le sol.

Les sols sont plus ou moins riches en éléments minéraux fertilisants. Pour avoir de bonnes récoltes il faut apporter ces éléments en mettant des engrais.

Recommandations pour l'application des engrais :

- L'élément azoté est apporté par l'ammoniac, la dose d'azote à apporter dépend de la culture précédente et de la quantité d'eau que la plante trouve dans le sol.

L'azote ne reste pas longtemps dans le sol, il est entraîné en profondeur par les pluies, il est apporté en couverture.

- L'élément phosphorique est apporté par le super, il n'est pas entraîné par les pluies. Une bonne fumure peut servir à deux récoltes, il doit être enterré au niveau des racines.

- L'élément potasse est apporté par le sulfate de potasse. Mais en général les sols tunisiens sont riches en cet élément.

Il n'est pas en plus entraîné en profondeur par les pluies et doit être enterré au niveau des racines.

Pour une culture donnée, il n'existe pas de variété capable de donner le meilleur rendement dans toutes les régions de la Tunisie, car celles-ci sont trop différentes. Ce problème est le même dans tous les pays du monde.

Les chercheurs ont sélectionné un certain nombre de variétés dont chacune est la meilleure pour des conditions déterminées et une région donnée.

En grande culture c'est le choix de la variété de céréales qui est le plus important.

Comment choisir une variété de céréales

Il faut tenir compte des facteurs suivants :

La sécheresse

Certaines variétés résistent à la sécheresse, d'autres y sont très sensibles. Voici quelques exemples :

Résistance à la sécheresse :	BD 931 CRILI
Rendement moyen :	BD 201 MAROUZI
Rendement :	D 77 GROS MARTIN

Résistance à l'inondation temporaire

Le blé supporte mal l'inondation temporaire. Seul ROUSSIL y résiste le mieux.

Qualité du sol

Les variétés exigentes demandent un sol profond et riche, comme par exemple Floride Kourou, appelé aussi Ariana 0. Les variétés rustiques se contentent de sols plus pauvres, par exemple :

BD 931 MAROUZI
D 77
LES GROS.

Bien dans l'ensemencement

La première paille ser. toujours une variété exigeante.

Température

Les différences de température entre la nuit et le jour, les risques de sécheresse et de gel sont des facteurs importants dont il faut tenir compte.

Exemple : SD 981 MARROUZI et SD 991 CHILI sont des variétés qui réussissent mieux à l'intérieur du pays que sur la côte.

État de préparation et de humecté des terres

Si l'on n'a pas eu le temps de préparer convenablement le sol, il faut retarder le semis pour finir cette préparation. On sème alors une variété précoce.

Appelons qu'une variété tardive a un cycle végétatif long et doit être semée tôt en automne, tandis qu'une variété précoce a un cycle végétatif court et doit être semée tard en automne.

Certaines variétés sont très sensibles à la présence des mauvaises herbes (exemple ARIANAH, d'autres les supportent mieux (exemple RIF 6) à GUELMA. Les blés courts tels que : blé marocain, Badji ou 196-3).

Les mauvaises herbes sont de grands ennemis de la production agricole. Elles distraient les rendements de toutes les cultures.

I - LUTTE DES MAUVAISES HERBES

Elles empêchent le développement normal des plantes utiles, car elles utilisent à leur place et plus rapidement le lumière, l'eau et les éléments fertilisants. De plus elles favorisent les attaques des insectes et des maladies.

II - LUTTE CHIMIQUE

Rotation des cultures

Cultures palliatives : céréales
Cultures nettoyantes : plantes sarclées,
fourrages précoces à temps.

Désherbage après la moisson pour enfouir les graines de mauvaises herbes et les faire germer dès les premières pluies d'automne.

Recroisements à disques ou à dents à chaque levée de mauvaises herbes.

Jachère travaillée si le terrain est très sale.

Sarclage des plantes sarclées entre les lignes, sois aussi sur le ligne.

Réalte précoce des fourrages (début floraison veuve) quand les mauvaises herbes ne sont pas encore à graine.

Utilisation de fumier bien fermenté dont la majeure partie des graines de mauvaises herbes ont perdu leur faculté germinative.

Utilisation du fumier avant plante sarclée, le fumier à pourrir détruit les adventices apportées par le fumier.

Utilisation de semences propres, triées, sans graines étrangères.

III - LUTTE CHIMIQUE

La lutte chimique vient en complément de la lutte culturale, elle ne la remplace pas. Actuellement, en Tunisie, elle s'est appliquée que sur les céréales. Il existe de nombreux produits, mais on s'utilise que le 2-4-D.

Cet herbicide est mélangé dans de l'eau et est appliqué en pulvérisation.

Pour que le traitement soit efficace, il faut suivre les recommandations suivantes :

- Un traitement mal fait est dangereux pour la culture, et diminue les rendements.
- Traiter à la fin de tallage. On évite tout traitement avant germination. On traite avant le tallage, on provoque des déformations de la plante. On traite au stade du germinant de 1^{er} âge, on évite la formation des graminées.
- Traiter les mauvaises herbes avant elles sont jeunes et en phase croissante, car c'est à ce moment qu'elles sont le plus sensibles.
- Utiliser la bonne dose de produit : 650 g de matière active à l'ha. rare.
- Éviter que le produit aille sur d'autres cultures, en particulier légumineuses, arbres fruitiers, cultures maraîchères.
- Attention : c'est un produit toxique pour l'homme et les animaux.
- Ne pas traiter quand la température dépasse 25°.
- Ne pas utiliser d'eau calde ni d'eau limoneuse.

IV - LES ENFERMES : LUTTE CONTRE LA FOLLE VOIE

La folle voie croît de plus en plus les champs de Tunisie. Les rendements peuvent chuter de 40 %.

Le 2-4-D a une action sur la folle voie.

Les graminées de folle voie peuvent avoir plusieurs années dans le sol, sans perdre leur faculté productive.

La lutte culturale doit être faite soigneusement.

Il faut expliquer que la folle avaine donne des graminées, des vertes.

VI - CAS PARTICULIER : JUYE CONTRE LE CHENILLE

La chenille mange généralement les cultures et les plantes.

C'est une chenille à tige souterraine, le plus petit verceau de tige peut dévorer un jeune plant.

Il pousse généralement de Mars à Septembre.

Il est très commun dans les terres

labourées à grande vitesse, et de la culture du maïs. La chenille se nourrit dans les parties profondes.

Construction de chenilles : dans les terres légères :

Il faut creuser la terre par des passages fréquents et fréquents (cultivateur à charrue d'arrachage). Il ne faut pas que les chenilles aient le temps de creuser.

Après chaque passage de charrue, on creuse les tiges et on les arrache.

VII - CAS PARTICULIER : LE TRAVAIL DU SOL

Dans les terres légères il faut parfois être utile de faire une jachère travaillée.

La chenille se nourrit de toutes les parties des plantes et de la décomposition des plantes en fleur.

Cette opération est répétée, tout le long de la campagne.

Après un labour profond d'automne, on travaille le sol à la herse lourde et au cultivateur.

Dans les terres travaillées, on fait jachère, puis le fleur

Conclusion

Un traitement isolé, qu'il soit cultural ou chimique, n'est jamais efficace à 100 %.

Pour lutter contre les mauvaises herbes il faut combiner tous les moyens de lutte

La concurrence s'exerce dès la levée de la culture. Les sarclages et les désherbages chimiques doivent être effectués le plus tôt possible.

Fais le meilleur moyen d'éviter cette concurrence est de tenir les terres propres : travail du sol, recroissances à dents, coupe précoce des fourrages, etc.

Annexe : le réglage des pulvérisateurs pour la formulation au 2-4-D

En Tunisie, sur 1 ha, il faut épandre 500 grammes de matière active de l'ester lourd du 2-4-D, dilués dans 500 litres d'eau.

Pour rendre plus facile le réglage des pulvérisateurs, on peut adopter des volumes d'eau allant de 200 à 400 litres par ha.

1 - Comment régler son pulvérisateur pour épandre entre 200 et 400 l. d'eau/ha

- Remplir avec de l'eau la cuve du pulvérisateur et régler le niveau.
- S'assurer que tous les gicleurs fonctionnent normalement, et mesurer la largeur souillée par la soupe.
- Refaire le plein jusqu'au niveau repéré.
- Choisir une vitesse d'avancement et un régime moteur.
- Faire une pulvérisation sur une distance de 200 mètres (plate horizontale).
- Mesurer le volume d'eau utilisé (en remplissant à nouveau la cuve jusqu'au niveau repéré, à l'aide d'unseau étalonné).

Il faut trouver une combinaison vitesse/régime permettant d'égaliser le volume le plus possible de 4 fois la longueur mesurée par le temps. On obtient entre 4 et 8 fois

- Si on ne trouve pas cette quantité d'axe on recommence en modifiant la vitesse d'avancement ou le régime du moteur.

Exemple : Avec un volant une longueur de 6 mètres : un réglage précis équilibre 4 et 6 = 24 litres d'axe sur 200 mètres.

Ce volume entre 4 et 6 = 24 litres et 4 et 6 = 24 l sur 200 m.
Soit un volume à l'heure de :

Volume équilibré sur 200 m (ou 2 litres) = 10 litres

200 m = longueur mesurée par le temps (en m)

Pour 4 l sur 200 m = $\frac{40 \times 10 \text{ litres}}{200 \times 4} = 500 \text{ l/hr}$

Pour 6 l sur 200 m = $\frac{36 \times 10 \text{ litres}}{200 \times 6} = 300 \text{ l/hr}$

Pour 24 l sur 200 m = $\frac{16 \times 10 \text{ litres}}{200 \times 4} = 400 \text{ l/hr}$

On choisit maintenant le volume d'axe qui sera équilibré par le volume de la région autour choisie. Regardez cette vitesse et le régime : ils ne doivent plus changer.

C'est dans ce volume d'axe équilibré à l'heure, que l'on doit mettre 600 g de matière active.

Il faut alors se demander :

Quelle quantité de matière active faut-il ajouter dans un volume de 600 g de matière active à l'heure ?

On utilise la formule

Quantité de matière active à ajouter dans le zone = $\frac{\text{Volume de la zone} \times \text{Vitesse}}{\text{Volume équilibré sur 1 h}}$

Exemple : Zone de 600 litres
Volume équilibré sur 1 h = 240 litres.

Quantité de matière active à mettre dans la cuve :

$$\frac{400 \times 600}{240} = 1\ 000 \text{ grammes}$$

et vous pouvez traiter avec 1 cuve :

$$\frac{400}{240} = 1,6 \text{ hectare}$$

Autre exemple : Cuve de 200 litres

Volume débité sur 1 ha : 360 litres

Quantité de matière active à mettre dans la cuve :

$$\frac{200 \times 600}{360} = 333 \text{ grammes}$$

et vous pouvez traiter avec 1 cuve :

$$\frac{200}{360} = 0,55 \text{ hectares}$$

Cette quantité de matière active est contenue dans des produits commerciaux ayant une certaine concentration.

Exemple : 75 % de matière active par litre, soit une concentration de 0,75. ou encore 30 % de matière active par litre, soit une concentration de 0,3. Cela dépend de la marque du produit. Généralement la concentration est directement donnée en grammes de matière active par litre de produit commercial.

Il faut ensuite se demander :

1 - Combien de produit commercial faut-il ajouter dans 1 l. de cuve pour répondre 600 grammes de matière active à l'ha ?

CONCENTRATION EXPRIÉE EN g/l :

Quantité de produit commercial à mettre dans la cuve = $\frac{\text{Volume de la cuve} \times 600}{\text{Volume débité par ha} \times \text{concentration g/l}}$

Exemple : Cuve de 400 litres

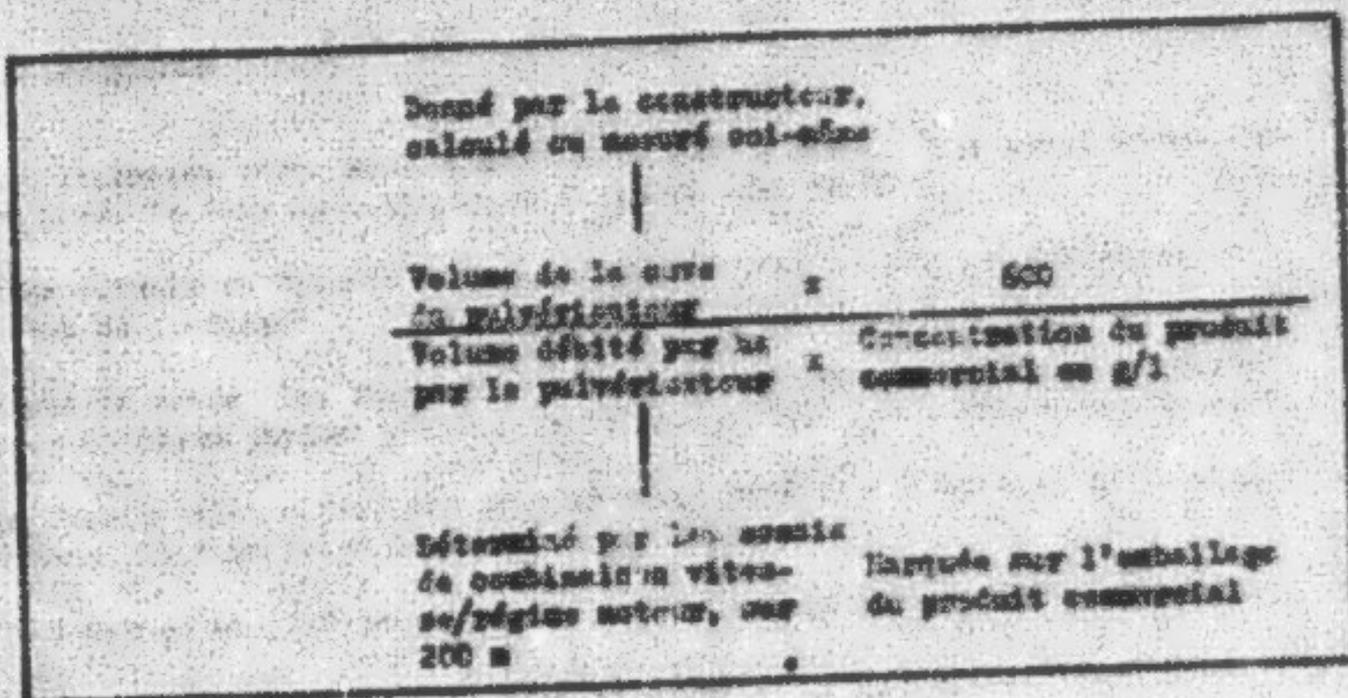
Volume débité par ha : 240 l

Concentration du produit : 500 g de matière active par litre

Quantité de produit commercial à mettre dans la cuve :

$$\frac{400 \times 600}{240 \times 500} = 2 \text{ l/cuve}$$

En résumé on applique :



PROCESSEUS DE FABRICATION DES FOURRAGES

I - LE FAUCON

Les fourrages verts contiennent de 75 à 85 % d'eau. Pour qu'il ne conserve rien, le foin ne doit pas être séché plus de 17 h.

Pour obtenir un foin de bonne qualité, il faut couper les fourrages en foin de foin.

Après le coupe, les fourrages ne doivent pas être pressés trop brutalement pour qu'ils ne perdent pas leur feuille, qui sont les parties les plus riches.

La conservation se fait par séchage sous répétition des ardoises. Et le plus souvent, il faut faire des tas appelés boules.

Un fourrage séché par le plus petit le moitié de sa valeur nutritive.

Plus que le fourrage est sec il faut le manger le plus rapidement possible à l'été.

On coupe le fourrage soit vert, soit grossier en balles

de haute densité	1	15 - 25 kg.
de moyenne densité	1	15 - 25 kg.
de basse densité	1	35 - 50 kg.

Plus la densité de la balle est forte, plus le fourrage doit être sec.

II - L'ENFORAGE

L'enforage est un fourrage vert conservé à l'abri de l'air. Il a subi une fermentation naturelle. Les légumineuses sont très difficiles à enlever. Les graminées et les mélanges de graminées et de légumineuses s'enlèvent facilement.

Dépend du coupe :

légumineuses	1	1/2 foin foin,
graminées fourragères	1	1/2 foin foin,
maïs et sorgho	1	1/2 foin foin.

L'ensilage demande beaucoup de soins :

- Il est bon de laisser le fourrage sécher quelques heures (fourrage profond à 25 - 30 μ de mailles sèches).
- Le fourrage doit être fortement tassé dans le silo, pour en chasser tout l'air. On tasse avec un tracteur à roues, le plus lourd possible.
- Le silo doit être rempli rapidement, et possible dans la journée.
- Quand le silo est plein, il doit être fermé hermétiquement (feuille de plastique et terre par dessus).
- Il est inutile de mettre du sel dans le fourrage.

L'ensilage sera bon à consommer un mois et demi après la fermeture du silo. Mais un silo bien fermé se conserve facilement un an.

Quantité d'ensilage à donner au bétail :

Au début :	Bovin	5 kg par jour
	ovin	1 kg par jour

Après 10 à 15 jours :

	Bovin adulte	25 kg par jour
	Jeune bovin	5 à 15 kg par jour
	ovin adulte	2 à 3 kg par jour.

Les cultures

LES CULTURES

Céréales précoces paille
Céréales tardives paille
Légumineuses à grains
Régime vert : foin
Fourrage

TRAVAIL DE LA TERRE DANS LE PAYSAN

1 - Préparation du sol

Réaliser une terre aérée, tassée en profondeur (la bêche redoute les terres spongieuses), meuble en surface sur 5 à 7 cm.

Ne jamais faire de labour d'été ou d'automne avant un blé (terre crevée)

1 - Terre légumière à grains

Dès la récolte de la légumineuse, ensemencement à 25 cm (cultivateur lourd ou queue de seiche).

En automne : rouler dès les premières pluies (cultivateur), ensemencement à double (pulvérisation), puis ensemencement à double (cultivateur à axes étroits et large pour arracher, à queue d'hirondelle pour détruire les mauvaises herbes), une opération a été à répéter si le terrain est sale. ensemencement juste avant le semis. Rouler après le semis (cultivateur).

2 - Terre simple vert

L'engrais vert a été ensemencé fin février par un ensemencement au bœuf-chaud, suivi d'un labour à 20 - 25 cm.

Pendant le printemps et l'été : ensemencement à double (cultivateur ou herse) à chaque levée de mauvaises herbes.

En automne : même opération qu'après légumineuse à grains.

3 - Terre simple vert

Le fourrage est fauché début floraison verte - ne pas faire sécher. ensemencement immédiatement (labour à 25 cm) en ensemencant le foin.

Pendant le printemps et l'été : ensemencement à dents (existences en terre) à champ levé de machines hacher.

In culture : soins particuliers qu'après l'ensemencement à dents.

II - FUMURE

1 - A la plantation du sol

Soins particuliers aux plants dans la couche superficielle :

Soins de fumure.

Soins particuliers au labourage :

a) Fumure organique après labourage :
10 t de fumure au minimum

b) Fumure phosphatée selon la pluriannuité annuelle :

États	Fumure à l'arrachage :
200 - 400 m	70 kg de super 45 ou 100 kg de super 16
400 - 700 m	100 kg de super 45 ou 150 kg de super 16
+ 700 m	175 kg de super 45 ou 200 kg de super 16

c) Fumure verte :

Soins de fumure verte sur la légumineuse, l'engrais vert ou le fourrage
laissent suffisamment d'azote dans le sol.

2 - au labour (de la couche à 50 cm)

Fumure verte :

Si la pluriannuité est supérieure ou égale à 100 m de la 1^{re} récolte
ou 3^e année, ou si le sol a manqué une année complète jusqu'à 1 m à
1,50 m de profondeur au moins :

10 t de fumure	20 t par ha
ou 70 kg d'azote	75 t par ha.

I. - A la semaille

Eviter toute, dans les cas exceptionnels d'humidité du sol ou en culture irriguée :

100 kg d'azote	20 % par ha
ou 70 kg d'azote	33 % par ha.

II. - SOIN DE CULTURE

I. - Entretien des semailles et traitements

Les semailles doivent être traitées pour protéger contre les insectes.

Mettre 50 g de malathion pur à 2 % de matière active pour 100 kg de semences.

En outre à un mois et demi avant la semence, le blé doit être traité contre la vermine. On utilise de l'H.C.B. pur à 10 % de matière active : 250 g de poudre pour 100 kg de grain.

I. - Entretien du lit de semence et semaille

Le lit de semence (5 à 7 cm) doit être meuble mais non soufflé.

Profondeur de semaille : 3 à 5 cm.

Entretien entre les lignes : 10 cm environ

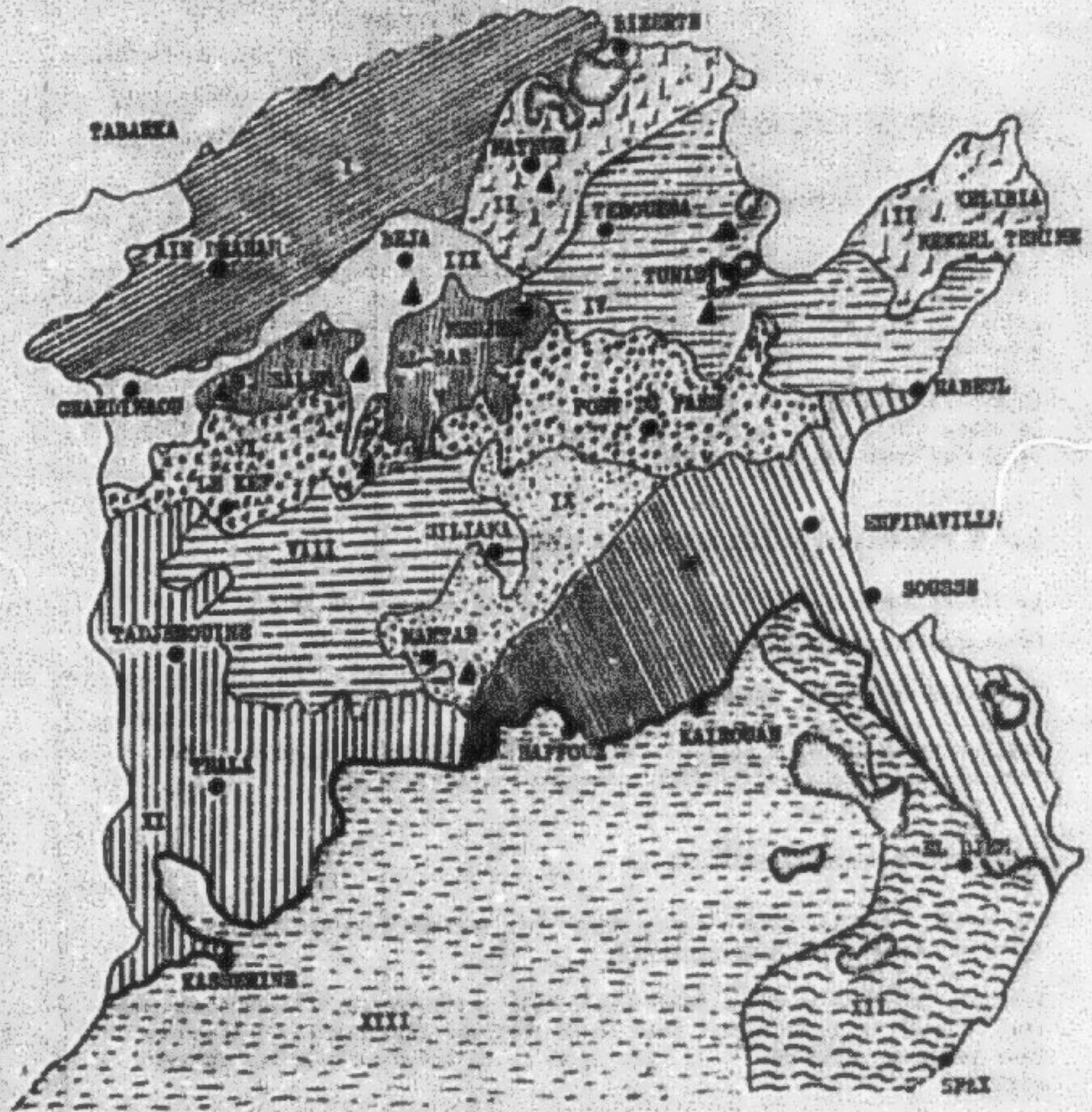
Eviter toute semence en cultrage pour mettre le grain bien en contact avec le sol. Ne pas harouer après un semis en ligne.

I. - Dates de semis et récoltes

Les dates indiquées pour chaque variété par secteur climatique sont les dates à respecter en année normale.

Pour les variétés tardives semées en Octobre et Novembre, si l'automne est sec, on peut semer les semences. Mais il ne faut pas dépasser le 20 Novembre pour les zones vitales I, II, IV, V, et le 15 Novembre pour les autres régions.

DATE DES RECHERCHES CLIMATIQUES SUR
LE CHOIX DES VARIÉTÉS DE CÉRÉALES



LE GÉNÉ

- Limites de secteurs
- Limites sud de la Culture en sec des céréales
- ▲ Parcelle expérimentale en cours de fonctionnement

Dans des conditions de sol très riches il faut utiliser les variétés précoces que l'on sème normalement fin Novembre-début Décembre.

SECTION 1			MARCHÉ - NOUVEAU			(vallées - vignes)		
Variétés recommandées			Variétés expérimentales recommandées et dates d'essai					
dates	variétés	quantité	dates	variétés	quantité			
TERRES FERTILES								
5-20 Nov	MARIE	100						

SECTION 2			MARCHÉ - NOUVEAU			MARCHÉ - NOUVEAU		
Variétés recommandées			Variétés expérimentales recommandées et dates d'essai					
dates	variétés	quantité	dates	variétés	quantité			
TERRES FERTILES								
5-20 Nov 15-20 Nov 25 Nov 10 Dec	MARIE THOMAS D. 100	100 80-100	10-25 Nov.	MARIE	100			

ANNEXE 3

SENEGAL - ZONE DE CULTURE DE COTON - ZAMBANGOU

Variétés recommandées			Variétés actuellement recommandées et devant l'être		
dates	variétés	densité	dates	variétés	densité
TERRES FERTILES					
1-15 Nov	ABISSINI	100-150	1-15 Nov	Z 117	80-90
15-20 Nov	ABISSINI 50	100			
15-20 Nov	ABISSINI 40	100			
15 Nov-10 Dec	ABISSINI	100			
TERRES POU FERTILES					
10-20 Nov	ABISSINI	100			

ANNEXE 4

SENEGAL - ZONE DE CULTURE DE COTON - ZAMBANGOU

Variétés recommandées			Variétés actuellement recommandées et devant l'être		
dates	variétés	densité	dates	variétés	densité
TERRES FERTILES					
15-20 Nov	ABISSINI 5	100	10-Nov-5 Dec	ABISSINI 5	100
20-30 Nov	ABISSINI	80-90			
15-20 Nov	ABISSINI 40	100-150			
15 Nov-10 Dec	ABISSINI	100-90			
TERRES POU FERTILES					
15-20 Nov	ABISSINI	100			

ANNÉE 5 MOIS DE 343 - TAMMAMAH - ISBETAKHA - BOU SALEX					
Variétés recommandées			Variétés anciennement recommandées et devant disparaître		
dates	variétés	densité	dates	variétés	densité
TERRES FERTILES					
1-15 Nov 10-20 Nov 10 Nov-5 Déc 20 Nov-5 Déc 20 Nov-10 Déc	MARMOUDI IBRAH 49 SIBRY ADIANA 8 LINA YOHARI	110-120 90 80-90 100 80-100 80-100	1-15 Nov	D 117	80-90
TERRES PEU FERTILES					
10-25 Nov	KOLBI	100	10-25 Nov	CHILIA	100

ANNÉE 6 LE 247 - STOUH - BAKRY LA ERZ					
Variétés recommandées			Variétés anciennement recommandées et devant disparaître		
dates	variétés	densité	dates	variétés	densité
TERRES FERTILES					
25 Oct-10 Nov 15-20 Nov	MARMOUDI IBRAH 49	100-120 80-100	25 Oct-10 Nov 25 Oct-10 Nov	D 117 CHILIA	80-90 110-120
TERRES PEU FERTILES					
5-20 Nov	KOLBI	100	5-20 Nov	CHILIA	100

SECTEUR 7 ZAGHOUEN - POIT DE PAINT - CAFOUK - COUBILLAT - AIN EL ASKER

Variétés recommandées			Variétés anciennement recommandées et devant disparaître		
dates	variétés	densité	dates	variétés	densité
TERRES FERTILES					
10-20 Nov	KOKINI	100	10-20 Nov	STEBLOUK	100
10-20 Nov	STEBLOUK	100			
20 Nov-5 Dec	ARIANA 6	100			
25 Nov-5 Dec	BALHI	60-100			
25 Nov-10 Dec	INIA	80-100			
TERRES PEU FERTILES					
10-20 Nov	KOKINI	100			
10-20 Nov	GUEHMA	100			
15-30 Nov	ORGE MARTIN	70			

SECTEUR 8 STATION DU KRIB - SILIAYA - MBBA KSOUK - STATION ZAFRANE

Variétés recommandées			Variétés anciennement recommandées et devant disparaître		
dates	variétés	densité	dates	variétés	densité
TERRES FERTILES					
25 Oct-10 Nov	MAHFOUDI	110-120			
10-25 Nov	KOKINI	100			
10-25 Nov	INRAT 69	60-100			
25 Nov-10 Dec	BALHI	90-100			
TERRES PEU FERTILES					
10-25 Nov	KOKINI	100			

SECTEUR 9 FAATAR - BUAL

Variétés recommandées			Variétés anciennement recommandées et devant disparaître		
dates	variétés	densité	dates	variétés	densité
TERRES FERTILES					
25 Oct-10 Nov 10-25 Nov	MANOUKI LIBAY 69	110-120 100	25 Oct-10 Nov	CHILI	110-120
TERRES PEU FERTILES					
10-25 Nov	KOKINI	100			

SECTEUR 10 HANOUKI - GYTA - DJINDJARA - SIERA - BOUZE - GIBRI

Variétés recommandées			Variétés anciennement recommandées et devant disparaître		
dates	variétés	densité	dates	variétés	densité
TERRES FERTILES					
15 Nov-15 Dec	GIBRI	100			
20 Nov-15 Dec	7°	100			
20 Nov-15 Dec		100			
20 Nov-15 Dec	DARI	90			

SECTEUR 11 AIN KEMA (LE KEP) - TAJROUINI - TALA - BOHA

Variétés recommandées			Variétés anciennement recommandées et devant disparaître		
dates	variétés	densité	dates	variétés	densité
TERRES FERTILES					
25 Oct-10 Nov	HAHOUDI	110-120			
TERRES PEU FERTILES					
10-25 Nov	CHOU MARTIN	70			

CHIFFRE 12

EL DJEB - SYAR

Variétés recommandées			Variétés actuellement recommandées et devant l'être		
dates	variétés	quantité	dates	variétés	quantité
1-15 Nov	TERRES FERTILES				
	AREZAL 8	100			
15 Nov-10 Dec	TERRES INUFERTILES				
	ORIS MARTE	70			

CHIFFRE 13

KAIROUAN - KADURINE

Variétés recommandées			Variétés actuellement recommandées et devant l'être		
dates	variétés	quantité	dates	variétés	quantité
5-15 Nov 15-30 Nov	TERRES FERTILES				
	ORIS MARTE ORIS	110-120 100			
15-30 Nov	TERRES PEU FERTILES				
	ORIS MARTE	70			

TRAVAIL DE LA CHARRUE ET DU PAILLE

I. - PREPARATION DU SOL

Avant semailles paille

Dès la fin de la première paille déchaussée (déchaussure en plaines - scarifiage au cultivateur sur coté).

Pendant l'été, engraisement à dents (canadien) si le terrain est sale.

En automne : engrais (cultivateur) dès les premières pluies, engraisement à dents (pulvérisateur), puis engraisement à dents (cultivateur) plusieurs fois si le terrain est sale.
Engrais juste avant le semis, engrais (cultivateur) après le semis.

II. - FUMURE

1. - A la préparation du sol (déchaussure de la première paille)

Fumure phosphatée selon la pluviométrie annuelle :

Pluie :	Fumure par hectare :
350-450 mm	70 kg de super 45 ou 200 kg de super 16
450-700 mm	100 kg de super 45 ou 300 kg de super 16
+700 mm	135 kg de super 45 ou 350 kg de super 16.

2. - Au semis ou à la levée

Fumure azotée
ou 100 kg d'ammonitrate 20 % par ha
ou 70 kg d'ammonitrate 33 % par ha.

I - Au sillon

Plante seule et le phytosanitaire est appliqué au début à 240 cm entre le 1er septembre et le 31 janvier, ou si le sol a conservé une bonne humidité jusqu'à 1 m à 1,50 m de profondeur :

100 kg d'azote - 20 % par ha
ou 70 kg d'azote 33 % par ha.

II - à la semaille

Plante seule dans des conditions exceptionnelles d'humidité du sol ou en culture irriguée :

100 kg d'azote 20 % par ha
ou 70 kg d'azote 33 % par ha.

III - SEMIS ET VARIÉTÉS

Même recommandations que pour les premières phases en ce qui concerne la préparation du lit de semence, la profondeur du semis, l'écartement.

Dates de semis et variétés

SECHOU 2 - SIEMPE - MAYNER - et KALIDIA - NIKHIL TEKINE			
dates	variétés	dosage/ha	observations
TERRES FERTILES			
10-15 Nov	AVOINE CHRON	50	
10-25 Nov	GUMARA	100	
15-30 Nov	AVOISE AVON	50	
15-30 Nov	CHRON CHRON	60	
25 Nov-10 Dec	ARJARA 62	100	
TERRES PEU FERTILES			
10-25 Nov	CHRON MARTIN	70	

ENCUENRA 3 TUNA - TUNJA - JARDINERO - PERS MILID			
date	variété	quantité	observations
TERRES FERTILES			
25-Oct -5 Nov	AVOINE SEBE	50	
5-15 Nov	AVOINE AVOH	50	
10-20 Nov	SUNAMA	100	
15-25 Nov	ORGE CERES	100	
TERRES PEU FERTILES			
10-20 Nov	ORGE MARTIN	70	

ENCUENRA 4 TUNIS - TENCUBA - COLIFAN - MADGUL			
date	variété	quantité	observations
TERRES FERTILES			
5-20 Nov	AVOINE CERRE	50	
15-30 Nov	SUNAMA	100	
20 Nov-5 Dec	ORGE CERES	50	
25 Nov-15 Dec	ARIZONA 69	100	
TERRES PEU FERTILES			
15-30 Nov	ORGE MARTIN	70	

SECTION 5 FERRAS EL SAS - TROUBERT - BOURGNE - BOU SLEH

date	variétés	densité/ha	observations
10-25 Nov 15-30 Nov	<div data-bbox="555 302 1349 407" style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;">TERRAS FERTILES</div> GIBBA GIBB MANTIN	100 70	
10-25 Nov	<div data-bbox="555 552 1349 658" style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;">TERRAS FOU FERTILES</div> GIBB MANTIN	70	

SECTION 6 LE SAP - BERRH - SAKAT - LE KHIS

date	variétés	densité/ha	observations
5-20 Nov 5-20 Nov 10-25 Nov	<div data-bbox="573 1092 1367 1197" style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;">TERRAS FERTILES</div> BOKTA GIBBA GIBB MANTIN	100 100 70	adoncement recom- mandés et devant disparaître

SECTION 7 MACHOUK - PORT DU FANS - GAFOR - DOUBELLY - AIN EL ANZAN

date	variétés	densité/ha	observations
15-30 Nov	<div data-bbox="590 1776 1384 1881" style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;">TERRAS FERTILES</div> GIBB MANTIN	70	

SECTION 8 STATION 1.2 ERIS - SILIADA - AREA KNOWN - STATION RELEASE			
dates	variétés	densité/ha	observations
	TERRES FERTILES		
10-25 Nov	GRIS MARTIN	70	

SECTION 9 NAKTAR - BOBAA			
dates	variétés	densité/ha	observations
	TERRES FERTILES		
10-25 Nov	GRIS MARTIN	70	
10-25 Nov	GRIS	100	
	TERRES PRO FERTILES		
10-25 Nov	GRIS MARTIN	70	

TRAVAIL DES TERRES EN SAISON

1 - PRÉPARATION DU SOL

1 - Sol en terrain plat

Après la récolte de la dernière paille de blé (déchaumage en place, cultivateur sur sol).
Fouage l'été après récolte à terre (canadien) si le terrain est sale.

En automne dès que le sol est humide (après les premières pluies), labour à 25 cm, ce labour doit être terminé fin septembre, s'il ne peut être exécuté dans les bonnes conditions, il sera complété par des façons superficielles à disques et à dents.

Si ce n'est le temps, apport de fumure au moment du labour : 10 à 20 tonnes/m.

après récolte à terre (pulvérisateur, secour-crop) et à dents (cultivateur).

avant juste avant le semis. avant (cultivateur) après semis.

2 - Sol en pente

Après la fauche de la terre-avoine (admet foin sans vaine) labour moyen 25 cm, apport de 10 à 20 tonnes de fumure par hectare.

Fouage le printemps et l'été après récolte à terre (canadien - belge) si le terrain est sale.

En automne avant (cultivateur) après les premières pluies. avant avant à disques (pulvérisateur), puis après récolte à terre (cultivateur, plusieurs fois si le terrain est sale. avant juste avant le semis. avant (cultivateur après le semis).

II - FENUGRE

A - la semailles du sol

a - Après désherbage soigné

- Fumure organique : en automne avant labour, 10 à 15 tonnes de fumier par ha,
- Fumure minérale : NPK

b - Après labour

- Fumure organique : en printemps avant labour, 10 à 20 tonnes de fumier.
- Pas de fumure minérale.

III - ARBES

	Date	Espacements		Profondeur	Densité
		Entre lignes	sur la ligne		
Pisive graine	OCTOBRE (ne pas semer plus tard)	60 cm	10 à 15 cm	5 cm	80 kg/ha
Pévérole graine	"	70-80 cm	10 cm	5 cm	80 kg/ha
Fenugrec graine	"	70-80 cm	3 à 4 cm	3 à 5 cm	60-70 kg/ha
Lentille	FIN NOVEMBRE-DEBUT DECEMBRE	70-80 cm	3 à 4 cm	3 à 5 cm	35-40 kg/ha
Fève chiche	MARS, le plus tôt possible, le plus tard semer après 31 MARS	70-80 cm	5 à 6 cm	3 à 5 cm	100 kg/ha

Ces cultures sont à déconseiller en cas dans les régions à pluviométrie inférieure à 400-450 mm.

IV - BUREAU CHICAGO

Binage mécanique entre les lignes et binages manuels sur les lignes.

Traiter contre les mauvaises herbes de la fève dès leur apparition (fin Mars au début). Pour les produits à utiliser se référer aux bulletins d'avertissements agricoles du Service de la Défense des Cultures.

I - FERTILISATION DU SOL

1 - Après première paille

En la saison de la première paille : phosphore (disques en plaine, seuls sur arrose).

Pendant l'été : potasse (conacien) si le terrain est sale.

En saison : azote (cultiver) dès les premières pluies de 10 cm, potasse (conacien) puis phosphore (disques) (cultiver) après la pluie.

2 - Après deuxième paille

En la saison de la deuxième paille : phosphore (disques en plaine, seuls en arrose).

Pendant l'été : potasse (conacien) si le terrain est sale.

En saison : mêmes travaux qu'après première paille.

II - FUMURE

1 - A la préparation du sol

Quantité recommandée :

Fertilisants

750-450 kg

450-700 kg

4700 kg

kg d'engrais par ha

70 kg de super 45 ou 200 kg de super 16

100 kg de super 45 ou 300 kg de super 16

150 kg de super 45 ou 300 kg de super 16

2 - Au tallage

Fumure azotée : seulement si le sol est humide et si l'avoine n'est pas assez abondante (moins de 40 % du volume total)

100 kg d'azote 20 % par ha.

III - SEMIS

On cultive la vesce en association avec l'avoine crême qui joue le rôle de tuteur.

L'avoine peut être remplacée par une autre graminée : orge ou blé par exemple.

Proportion du mélange : 1/3 AVOINE, 2/3 VESCE.

Dose à l'ha : 60 kg de mélange,
soit 20 kg d'avoine et 40 kg de vesce.

Profondeur de semis : 4-5 cm

Ecartement entre les lignes : 30-40 cm

Date de semis : 1^{re} quinzaine d'Octobre, fin Octobre au plus tard. On peut semer sans inconvénient en terre sèche, à condition que le sol soit vraiment sec et que l'on roule énergiquement après semis.

Le mélange germara dès les premières pluies.

IV - RECOLTE ET BONDÉMENT

Il faut faucher le fourrage au début de la floraison de la vesce

Le fourrage est de meilleure qualité

Les mauvaises herbes n'ont pas eu le temps de grainer

Le sol peut encore être labouré dans de bonnes conditions, ce qui est

capital pour la réussite du blé à mettre en place.
La matière organique enfouie pourra être décomposée et profiter à la
prochaine paille suivante.

Selon les années les rendements en foin sont de 30 à 70 q, soit 1 500 à
3 500 unités fourragères.

I - PRÉPARATION DE SOL

Après deuxième paille

À la fin de la deuxième paille, étrépage (étrépage en plaine, dents sur coteau).

Pendant l'été : engraisement à dents (canadien) si le terrain est sale.

En automne : engraisement à disques (pulvérisateur) puis à dents (cultivateur). Roller juste avant semis. Roller (cultivateur) après semis.

II - ENGRAIS

1 - À la préparation du sol

Fumure phosphatée : avant engrais vert, on peut apporter la fumure phosphatée prévue pour la première paille ; dans ce cas on n'apporte rien sur la première paille.

Pluviométrie :	kg d'engrais par ha :
350-450 mm	70 kg de super 45 ou 200 kg de super 16
450-700 mm	100 kg de super 45 ou 300 kg de super 16
>700 mm	125 kg de super 45 ou 300 kg de super 16

2 - Au semis ou à la levée

Fumure azotée : 100 kg d'ammonitrate 50 % par ha en sol pauvre.

III - SEMIS

Date : le plus tôt possible au cours du mois d'Octobre pour avoir le maximum de végétation au moment de l'enfouissement (Février).

Ecartement entre les lignes : 40 cm

Profondeur : 5 cm

Densité : 120 à 150 kg/ha

Après le semis, rouler au cultipacker.

IV - ENFOUISSEMENT

Il doit se faire fin Février, car la décomposition de l'engrais vert dans le sol ne peut se faire que si la terre est humide.

S'il est enfoui plus tard, la décomposition sera incomplète ou nulle, et le sol sera soufflé.

L'engrais vert consomme beaucoup d'eau. De plus, le labour tend à dessécher le sol. Il faut donc enfouir l'engrais vert le plus tôt possible pour conserver un bilan hydrique aussi favorable que possible à la culture suivante.

Un engrais vert bien fait, enfoui tôt,
est aussi favorable qu'une jachère

Exécution : 2 passages au cover-crop à disques crénelés, puis labour moyen à 20-25 cm.

Ce document a été établi en collaboration avec les spécialistes des
organismes suivants :

UNESCO

UNEP

Service de Défense des Cultures

FIN

52

VUBO